



DECISION DU PRESIDENT

DP2018-09 Adhésion au CAUE47

Vu les statuts du SMICTOM LGB,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°2018-13 du 28 juin 2018 portant délégations de compétences au Président,

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Lot-et-Garonne (CAUE 47) est une association départementale chargée de promouvoir la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale.

Dans le cadre des projets portés par le syndicat, et notamment la construction du site unique, il est essentiel de disposer d'un accompagnement et de conseils avisés.

Aussi, il est décidé d'adhérer au CAUE47. La cotisation est fixée à 1 500 €.

Le Président :

ARTICLE 1ER : Décide d'adhérer au CAUE47.

ARTICLE 2 : Précise la cotisation est fixée pour l'année 2018 à 1 500 €.

A Aiguillon, le 05/07/2018,
Le Président,
Alain LORENZELLI